



de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie de l'eau de l'Île Perrot, tenue à l'usine de traitement dans la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le mardi 4 juillet 2023 à 17h00.

Présences : Monsieur Claude Comeau, maire, président  
Madame Danie Deschênes, mairesse, vice-présidente  
Monsieur Michel Bourdeau, maire  
Monsieur Daniel Lauzon, conseiller  
Madame Diane Boyer, conseillère  
Madame Isabel Boulay, conseillère

Aussi présents : Monsieur François Leduc, directeur général  
Madame Alexandra Prévost, secrétaire-trésorière

2023-07-060

Sujet : Ouverture de la séance extraordinaire du mois de juillet 2023 et adoption de l'ordre du jour

Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire  
Appuyé par madame Danie Deschênes, mairesse, vice-présidente  
Il est résolu

À 17h04 d'ouvrir la séance extraordinaire du mois de juillet 2023 et que l'ordre du jour soit et il est adopté tel que présenté.

2023-07-061

Sujet : Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire le mercredi 7 juin 2023

Proposé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller  
Appuyé par madame Diane Boyer, conseillère

Il est résolu

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 juin 2023 soit et il est adopté.

2023-07-062

Sujet : Amendement de la résolution 2023-06-052/ Approbation des comptes payés d'avance et à payer pour le mois de mai 2023

Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire  
Appuyé par madame Isabel Boulay, conseillère  
Il est résolu

Que la résolution numéro 2023-06-052 soit et elle est amendée afin que le paragraphe se lise comme suit :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

2023-07-063

Sujet : Approbation des comptes payés d'avance et à payer pour le mois de juin 2023

Que les chèques numéros 15 974 à 15 991 et les paiements électroniques numéros 410 à 422 inclusivement du fonds général ainsi que le chèque numéro 81 du règlement 112 soient et ils sont approuvés pour un montant total de 82 229.12\$.

Proposé par madame Danie Deschênes, mairesse, vice-présidente  
Appuyé par monsieur Michel Bourdeau, maire  
Il est résolu

Que les chèques numéros 15 992 à 16 000 et les paiements électroniques numéros 423 à 443 inclusivement du fonds général ainsi que les chèques numéros 82 et 83 du règlement 112 soient et ils sont approuvés pour un montant total de 150 852.03\$.

2023-07-064

Sujet : Hydro-Québec / Approbation des débits bancaires pour le mois de juin 2023

Proposé par madame Isabel Boulay, conseillère  
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller  
Il est résolu

Que les comptes d'Hydro-Québec payés par débits bancaires pour le mois de juin 2023 soient et ils sont approuvés pour un montant total de 28 211.02\$.

2023-07-065

Sujet : Bell Canada / Approbation des débits bancaires pour le mois de juin 2023

Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire  
Appuyé par madame Diane Boyer, conseillère  
Il est résolu

Que les comptes de Bell Canada payés par débits bancaires pour le mois de juin 2023 soient et ils sont approuvés pour un montant total de 3027.07 \$

2023-07-066

Sujet : Mandat à l'union des municipalités du Québec - Appel d'offres # CHI-20242025 -Achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux.

ATTENDU QUE la Régie de l'eau de l'Île Perrot a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de six (6) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Hypochlorite de sodium 12% (Chlore liquide) en vrac - Chlore gazeux 907.2 kg et 68 kg - Hydroxyde de sodium en contenant - Silicate de sodium N en vrac, en tôte de 1000, ou baril de 200 kg.liq. - Sulfate d'aluminium - Sulfate ferrique - Hydroxyde de sodium en vrac



de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une municipalité (ou MRC ou Régie) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au «Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Régie de l'eau de l'Île Perrot désire participer à cet achat regroupé pour se procurer *du Sulfate d'aluminium et de l'Hydroxyde de sodium en vrac* dans les quantités nécessaires pour ses activités;

Il est

Proposé par madame Isabel Boulay, conseillère

Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Régie de l'eau de l'Île Perrot confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20242025 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant l'achat de *Sulfate d'aluminium et de l'Hydroxyde de sodium en vrac* pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au le 31 décembre 2025 ou selon les durées contenues dans l'appel d'offres;

QUE la Régie de l'eau de l'Île Perrot confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2025;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Régie de l'eau de l'Île Perrot s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant le formulaire d'inscription en ligne à la date fixée;

QUE la Régie de l'eau de l'Île Perrot confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Régie de l'eau de l'Île Perrot s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE la Régie de l'eau de l'Île Perrot reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1.6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3.5% pour celles non-membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

No de résolution  
ou annotation

2023-07-067

Sujet : Nouvel horaire de travail estival pour le personnel cadre

Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire  
Appuyé par madame Diane Boyer, conseillère  
Il est résolu

Que pour la période débutant le lundi précédent la journée nationale des Patriotes et se terminant le dimanche précédent la fête du Travail, chaque année, l'horaire d'été suivant est appliqué pour le personnel cadre:

- Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45
- Le vendredi de 8h00 à 12h00

2023-07-068

Sujet : Dépôt des tableaux des consommations au 30 juin 2023

Proposé par madame Diane Boyer, conseillère  
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller  
Il est résolu

D'accepter le dépôt des tableaux des consommations au 30 juin 2023

2023-07-069

Sujet : Levée de l'assemblée extraordinaire du 4 juillet 2023

Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire  
Appuyé par madame Danie Deschênes, mairesse, vice-présidente  
Il est résolu

À 17h15, de lever l'assemblée extraordinaire du 4 juillet 2023.